

ASSOCIATION CEZON



Orientations 2019 – feuille de route

Assemblée générale du 22 février 2019

1 LES GRANDES LIGNES STRATEGIQUES 2019	2
PROJET GLOBAL	2
INVESTISSEMENTS	2
ACTIVITES	2
ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION ET VIE ASSOCIATIVE	3
2 LES ETUDES ET LES TRAVAUX	3
ETUDE POUR OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE GLOBAL	3
TRAVAUX A REALISER PAR DES ENTREPRISES	4
TRAVAUX A REALISER PAR LES BENEVOLES	4
3 LES ANIMATIONS	5
ACTIONS ARTISTIQUES CO-PILOTEES PAR LA COOPERATIVE 109	5
ACTIVITES CULTURELLES ET MEDIATION DU PATRIMOINE	5
INVITATIONS EXTERIEURES	6
4 L'ANIMATION GENERALE	6
INSTANCES DE DIRECTION ET D'ANIMATION	6
ANIMATION DES ACTIVITES PAR LES BENEVOLES	7
OPPORTUNITES DE RESSERREMENT DE NOS LIENS AVEC REMPART	7
5 LA GESTION FINANCIERE ET LE BUDGET	7
GESTION FINANCIERE	7
INVESTISSEMENTS	8
BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT	9
BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT	10

2018 nous a permis de déployer nos actions en affirmant notre singularité. Nous avons accru notre légitimité, consolidé notre organisation, notre vie associative, nos partenariats, notre ancrage territorial, notre appartenance à REMPART, notre assise financière, nos outils de communication, notre notoriété. Nous avons élargi notre réseau au niveau européen. Bref ce fut une belle année, féconde.

2019 est une année de transition qui n'en sera pas moins innovante, une année de changement, en gardant toute la convivialité qui fait de Cézon un lieu accueillant.

Après avoir passé 4 ans à découvrir et ouvrir une île laissée à l'abandon, nous allons élaborer un projet global d'activités et de travaux **pour les 17 années à venir** (mars 2036) et déposer un permis de construire en conséquence, avec le coup de pouce du Loto du patrimoine.

2019 sera aussi une année d'exploration et de développement de nouvelles formes de création artistique, d'action culturelle et touristique. Nous allons profiter du soutien de l'Europe (LEADER) pour nous équiper et continuer d'expérimenter de nouvelles actions d'accueil du public. Nos acquisitions futures en tentes "nomades" nous permettront d'accueillir les visiteurs dans de meilleures conditions.

1 LES GRANDES LIGNES STRATEGIQUES 2019

PROJET D'ENSEMBLE

Intérêt général et écologie. *Nous nous inscrivons dans une dynamique d'intérêt général au service du patrimoine dans toutes ses dimensions.* Ce patrimoine constitue nos racines, des repères indispensables pour avancer dans ce monde qui bouge. Notre projet est respectueux des témoignages du passé mais aussi du présent. Il est résolument respectueux de l'environnement : rien ne sert de sauvegarder un patrimoine culturel, architectural, si l'on détruit par ailleurs notre environnement naturel. En ce sens il participe grandement à une prise de conscience citoyenne.

Maîtrise et participation citoyenne. *Notre projet est responsable, maîtrisé.* Nos moyens ne sont pas illimités. Nous sommes passionnés mais devons nous limiter au "faisable", aux activités que nous sommes en mesure de porter. Ce projet est *participatif*, évolutif et doit le rester, ne pas se figer, offrir aux adhérents la possibilité de "prendre part" à la définition du projet, aujourd'hui et à l'avenir. Nous sommes respectueux des personnes, de leur générosité, de leurs talents, de leurs forces, de leur temps. Le développement durable c'est aussi le respect des énergies humaines.

Ouverture. *Notre site est un lieu d'expérimentation relié au territoire local et ouvert sur le monde.* Notre projet est singulier, mais intégré dans le territoire, dans des réseaux nationaux et européens. Nous ne sommes pas un monde à part, possédons de nombreux relais. L'action constitue un laboratoire accueillant et chaleureux, vivant, ouvert à de multiples expressions et enjeux de société.

ESS. *Notre projet est un projet d'économie sociale et solidaire.* Il repose sur le partenariat et la combinaison de diverses ressources : marchandes, non marchandes, non monétaires. Nous respectons nos engagements et nos conventions avec nos financeurs-partenaires publics (LEADER, État, Région, Département, Commune) et privés (Lessonia, Savel, Tanguy matériaux, Sill, Layher). Nous bénéficions du soutien de donateurs privés nombreux. Nous coopérons avec des structures sociales, associatives et autres. Le bénévolat constitue une ressource phénoménale, par le nombre d'heures et la passion partagée.

INVESTISSEMENTS

Après de forts investissements en travaux et matériels en 2016 et 2017, puis une pause relative en 2018, nous allons beaucoup investir en 2019.

- **Mise en œuvre d'études** pour un projet architectural de construction et d'aménagements.
- **Travaux et équipements** : Finalisation des travaux d'urgence et augmentation du volume de rangements
- **Acquisition de matériels** pour l'accueil du public, l'entretien du site et le rangement

ACTIVITES

- **Élargissement de l'offre d'animation** : actions culturelles et touristiques, formes artistiques, actions en direction de la jeunesse.
- **Renforcement de l'accueil et de la médiation du patrimoine** : Améliorer et développer la capacité d'accueil des visiteurs, la sécurité ; Valoriser, partager la connaissance du patrimoine.
- **Élargissement des partenariats locaux** : Ouvrir des partenariats à l'échelle des communes de la CCPA ; mieux anticiper les actions pour être en phase avec des événements locaux

- **Élargissement du cercle des piliers de l'association** : faciliter le travail en commissions pour l'implication des bénévoles.
- **Gestion financière** : Développer un outil de gestion comptable et de suivi simple à appréhender pour une gestion collective, prospecter de nouveaux financements
- **Amélioration de la communication interne et externe** : Développer nos outils, améliorer leur qualité visuelle, prendre soin de la convivialité qui unit les membres
- Renforcement de notre connaissance scientifique et technique : s'entourer de ressources et conseils extérieurs

2 LES ETUDES ET LES TRAVAUX

ETUDE POUR OBTENTION D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE GLOBAL

Nous disposons d'un système d'assainissement provisoire. Pour obtenir l'autorisation d'un assainissement définitif, il nous faut un permis de construire, basé sur un projet global qui précise nos usages jusqu'en 2036. Lors de notre séminaire d'hiver, nous avons élaboré la trame d'un tel projet :

- qui tienne compte de la situation singulière de l'île, de son écologie, des multiples contraintes réglementaires,
- nous permette la mise en œuvre de nos activités de sauvegarde du patrimoine, de médiation, de développement culturel et artistique, touristique,
- ... avec une relative autonomie financière

Nous avons été aidés dans cette réflexion par Nicolas Duverger, directeur du CAUE qui a animé nos deux journées de séminaire. Notre intention de projet architectural est structurée autour de **3 x 3 idées forces** :

Les grands principes : écologie, transmission, art

1. **Le respect de l'écologie du lieu** : les ressources, la biodiversité, le paysage, l'architecture. La problématique de l'eau et des déchets est centrale. Nous la portons non comme une contrainte mais comme un étendard. Cézon doit être un modèle. Notre maître-mot : la "réversibilité".
2. **La transmission des savoirs et des savoir-faire** : Notre projet est un projet de partage de connaissance, d'apprentissage mutuel, d'éducation aux bonnes pratiques en matière d'environnement, de restauration du bâti, etc. Cela nécessite des espaces, des temps, des outils appropriés
3. **L'art et la culture** : Nous avons une approche ouverte en terme de création artistique, de diversification des expressions, de design. Nous sommes les dépositaires de témoignages, de secrets de 3 époques historiques mais nous vivons dans notre temps, à la croisée du passé et du futur.

Les usages : accueil, hébergement, résidences

1. **L'accueil du public sur quelques heures**, à l'occasion de visites, de spectacles, d'événements divers : visiteurs individuels, groupes, spectateurs, etc. Pour des raisons d'écologie et de sécurité, nous ne concevons un accueil de grands groupes sur des journées continues.
2. **L'hébergement temporaire** : bénévoles, artistes, randonneurs, participants à des stages in situ. Cet hébergement est sobre, rustique, en phase avec les contraintes écologiques, limité en durée et en nombre (20 personnes). Il est "contenu" à l'intérieur des édifices (casernes, bunkers)
3. **Les résidences d'artistes** : sur des temps plus ou moins longs, en possible cohabitation avec d'autres activités, ce qui suppose des lieux de travail adaptés.

Le geste architectural : conservation, innovation, réversibilité

1. **La conservation plutôt que la restauration du bâti**. Nous entretiendrons les édifices : petites interventions de maçonnerie, rejointoiement, cristallisation. Nous restaurerons la tour et son pont-levis. Nous avons ainsi des années de travail devant nous à œuvrer pour la sauvegarde de Cézon. Si d'autres que nous, à l'avenir, souhaitent entrer dans un projet de restauration de plus grande envergure, ce sera toujours possible.

2. **La conjugaison du passé et du contemporain.** Nous nous inscrivons dans l'esprit de la charte de Venise et de la charte ICOMOS. Nous sommes très attachés au respect du patrimoine existant mais nous n'avons pas vocation à seulement valoriser l'histoire passée. Nous sommes également des témoins de notre époque. Nous sommes ouverts à des esthétiques modernes pour les constructions neuves.
3. **La réversibilité des constructions neuves.** Nous avons besoin d'équipements pour la mise en œuvre des activités : accueil, hébergement, salles de travail, rangements, stockage sécurisé, mobiliers extérieurs, signalétique. Nous construirons selon un mode " réversible", sans création de m2, à l'intérieur des édifices existants, sans impact sur eux, avec des matériaux les plus naturels possibles.

A partir de ces lignes de force, nous établirons un cahier des charges précis pour lancer un appel à candidatures auprès de diverses équipes pluridisciplinaires réunies autour d'un architecte du patrimoine. Dans un deuxième temps, nous passerons commande à l'équipe retenue qui établira un diagnostic, un avant-projet sommaire (APS) puis un avant-projet définitif (APD) pour le dépôt du permis de construire.

A ce stade de la réflexion, nous souhaitons nous limiter à deux constructions majeures : un abri qui occuperait tout l'espace de la caserne 19^{ème} (fonction polyvalente), et un abri qui occuperait la première pièce de la caserne 18^{ème}, côté four à pain (fonction d'accueil).

NB : En parallèle à cette étude, nous explorerons les possibilités d'un financement pour mieux valoriser le patrimoine de Cézou par une signalétique adaptée.

TRAVAUX A REALISER PAR DES ENTREPRISES

Gros œuvre

- Destruction de la dalle du bunker en haut de la tour
- Étanchéité extérieure du magasin à poudre

Aménagements, équipements

- Confection de racks en bois complémentaires

NB : Les demandes de permis de construire ont été déposées en décembre 2018

TRAVAUX A REALISER PAR LES BENEVOLES

Casernes 17ème et 18ème

- Déblaiement extérieur
- Finalisation du déblaiement intérieur
- Protection des sols : mise en place d'un géotextile et d'une couche de sable

Entretien des édifices

- Remparts extérieurs : réparations en partie basse
- Remparts extérieurs : réparations à proximité des sanitaires
- Magasin à poudre : Piquetage intérieur des murs pour faciliter l'assèchement
- Curage de la citerne 19ème,

Aménagements, équipements

- Démontage des sanitaires au printemps .. et démontage à l'automne,
- Cuisine : confection d'étagères + étiquetage étagères
- Arrière-Cuisine : rangements
- Raccordement en eau du bunker-citerne
- Confection d'un panneau amovible à l'extérieur de l'île pour préciser les règles de sécurité et d'accès au site
- Confection d'un panneau "Chantier interdit au public" amovible, à mettre à l'entrée de la passerelle les jours de travaux

Entretien des espaces naturels, nettoyage du site

- Tonte régulière, débroussaillage léger
- Enlèvement des déchets végétaux près de la passerelle
- Enlèvement des encombrants, transfert sur le continent

3 LES ANIMATIONS

ACTIONS ARTISTIQUES CO-PILOTEES PAR LA COOPERATIVE 109

Ces actions se déroulent la plupart du temps sur Cézou. Certaines sont déployées à terre.

Exposition "De la Terre à l'Aber, dentelles nomades" – 3 tisseuses de Lien

Partenariat avec l'Office de tourisme et des associations locales

- Démonstration le 31 mars au sémaphore de Landéda
- Résidence de création du 15 au 19 avril
- Inauguration le 20 avril

Visites décalée de "Séraphine" – Catherine Le Flochmoan

- Mardi 23 juillet à 15h30
- Samedi 14 septembre à 11h30

Création théâtrale "Blockhaus" - Catherine Le Flochmoan

- Répétitions : 19 et 20 janvier, 12-13 mars, 16-17 mars, 27-28 avril, 18-19 mai, 8-9 juin
- Spectacle : le 10 juin

Partition Maquette - Hughes Germain (en négociation avec l'école ND des anges)

- Immersion et conception : démarrage en fin d'année
- Restitution : début 2020

Concert - Hughes Germain en trio

- "Ouverture de l'île" : 12 juillet (entre 19h53 et 23h) ou 13 juillet (entre 18h45 et 20h50)

Cinéma-Concert – Christofer Bjurström en trio

- "Le pirate noir" : 10 août à 20h30

Cartographie sensible – Léonor Canales

- 2 Animations sur Cézou et à la médiathèque : fin juin, fin septembre (dates à définir)

Les djeun'-guides – Paul Madec (avec les élèves de 5ème du collège des abers)

- Immersion des collégiens in situ : 19 mars et 2 avril
- Exposition photo : en juin (date à définir)
- Conception d'une visite par les collégiens : 1er trimestre année scolaire 2019-2020

Action avec le centre de loisirs

- A concevoir

ACTIVITES CULTURELLES ET MEDIATION DU PATRIMOINE

60 Visites guidées grand public

- entre début avril et fin septembre, selon les marées. Programme à diffuser

Journées européennes du Mur de l'Atlantique (dans le cadre du réseau AtlantikWall) : en collaboration avec l'association Patrimoine des abers et Gerfaut 29

- Visites in situ les 18 et 19 mai
- Conférence le 18 mai

Journée du patrimoine (une semaine après les journées officielles, marée oblige)

- 28 septembre de 10h06 à 14h25
- 29 septembre de 10h48 à 15h15

Jardinage : Intervenant à trouver après la défection de l'association Jardin Archipel

- Animations régulières, en parallèle aux jours de chantiers.
- grandes réceptions

Repas des bénévoles : thème "Le second Empire"

- Samedi 4 mai

Accueil de nos mécènes - Dates à définir

INVITATIONS EXTERIEURES

Nous sommes sollicités pour participer à divers projet ou événements.

Tournage de "Voyage dans les îles oubliées" de Pauline Burguin pour FR3 -émission Littoral

- Du 22 au 28 juillet

Conception des fêtes maritimes 2020

- Dates prévisibles : aux alentours des 6, 7, 8 juillet 2020 (compte tenu que les fêtes de Brest commencent le 10 juillet)

Opération "Grandes Marées" (organisées par l'Office de tourisme)

- 19, 20 et 21 avril prochains

4 L'ANIMATION GENERALE

INSTANCES DE DIRECTION ET D'ANIMATION

- La vie du projet dépend directement de l'implication des adhérents. En 2018, 12 personnes se sont impliquées très régulièrement dans l'animation et l'administration de l'association. Il nous faut élargir ce cercle par les différents moyens suivants :
- **Ré-animation de la commission Travaux.** Chantiers bénévoles, aménagements, gestion des matériels, etc.
- Cette commission doit être relancée pour planifier l'encadrement des travaux de l'année 2019, organiser des chantiers "en week-end", certains bénévoles en faisant la demande. Nous mettrons en place une formation de bénévoles encadrants de chantiers. Il est par ailleurs possible de participer à celles proposées par REMPART.
- **Fusion de la commission Animation et de la commission Communication.** La Communication exige d'avoir à disposition une multitude d'information dont la commission Animation dispose. Nous allons donc fusionner les deux commissions en une seule commission "Animation-Communication".
Les missions 2019 ? Construction d'une mémoire collective de l'association Cézou (photos, fond documentaire, ...), mise à jour du site web, animation des réseaux sociaux, confection de flyers, ré-édition de la brochure "Cézou, un écrin au cœur de l'aber Wrac'h", présence aux Forums locaux des associations en septembre, affichage, comité de rédaction pour superviser la "Toute petite lettre de Cézou" et la Newsletter, etc.
- **Formalisation de notre réseau de personnes ressources.** Pour réaliser la brochure, nous avons bénéficié du concours bienveillant de plusieurs personnes, chercheurs, praticiens. Au quotidien et selon nos besoins, nous faisons appel à de multiples canaux, relais, personnes es-qualités pour répondre à des questions précises en matière d'histoire, de fouilles, de restauration, de techniques diverses, de biodiversité, d'architecture, de procédures diverses, etc. Seul le chef de projet est en mesure de nommer dans sa globalité ce réseau informel, de posséder la mémoire de toutes les questions qui ont été traitées, des conseils qui ont été reçus. Il est nécessaire de partager ce réseau de connaissances, de le reconnaître comme un élément de notre richesse, de capitaliser les savoirs recueillis pour une appropriation collective.
- **Réunions du Bureau-Conseil d'Administration** : Il existe une fonction statutaire de Bureau et une autre de C.A mais de fait, ces deux instances se réunissent ensemble depuis quelques mois, pour fluidifier notre fonctionnement. Les réunions sont programmées chaque premier mardi du mois. Elles

sont ouvertes aux membres animateurs des commissions.

- **Taches d'administration et de gestion au quotidien** : elles sont assurées par le chef de projet. Il consacre une partie de son temps à former une personne volontaire en service civique qui trouve là un terrain de formation et la possibilité de construire son propre projet d'avenir.

ANIMATION DES ACTIVITES PAR LES BENEVOLES

L'encadrement bénévole

- Les années passées nous avons adapté à chaque fois notre manière d'encadrer les activités, selon nos moyens. Fort de cette expérience et en fonction de nos moyens, nous nous organiserons ainsi en 2019 :
 - Chantiers du jeudi : un bénévole encadrant, soutenu par le chef de projet
 - Chantiers d'été : un encadrant professionnel permanent, un encadrant bénévole permanent, un encadrant bénévole "cuisine" tournant.
 - Animations : un référent bénévole pour chaque action
 - Commission Travaux : un duo de référents bénévoles
 - Commission Animation-communication : un duo de référents bénévoles

La formation des bénévoles

Nous permettons aux bénévoles de l'association de se former par divers moyens :

- en interne : formation bénévoles animateurs de chantiers (à mettre en place), formation de guides,
- via REMPART (pédagogie de chantier ; Monuments historiques)
- au CVL : Permis côtier

OPPORTUNITES DE RESSERREMENT DE NOS LIENS AVEC REMPART

Le réseau REMPART auquel nous appartenons est d'abord un mouvement d'éducation populaire, qui met au cœur de son projet le Citoyen avec un grand C, pour un développement de notre responsabilité collective vis à vis du patrimoine entendu comme un bien commun.

Très concrètement, REMPART est pour nous un véritable lieu-ressource, un lieu de prise de conscience, un lieu d'apprentissages mais aussi un levier pour notre reconnaissance, notre communication, la saisie d'opportunités. En dehors de REMPART, nous n'en serions pas là où nous en sommes. Grâce à REMPART, des volontaires nous connaissent, des institutions nous reconnaissent, nous avons accès à des informations vitales qui nous permettent de financer notre action.

A ce jour, peu de membres de l'association Cézon se sentent concernés mais cet état de fait se comprend aisément, du fait du manque de contacts "de visu". En 2019, nous avons 2 opportunités de rencontrer des membres du réseau :

- Assemblée générale de l'Union REMPART Bretagne-Pays de Loire
23 février dans nos locaux, avec la participation de la Présidente nationale Marie-Georges Pagel-Brousse et du Délégué Général, Olivier Lenoir
- Congrès annuel de l'Union nationale REMPART
WE de la pentecôte les 8,9 et 10 juin dans l'Allier

5 LA GESTION FINANCIERE ET LE BUDGET

GESTION FINANCIERE

- **Trésorerie.** Compte tenu de l'importance des investissements prévus en étude et en achat de matériels, et du retard à prévoir pour le règlement, notre besoin en trésorerie est exceptionnellement important pendant les 2 années à venir.
- **Gestion collective** : Chaque trimestre, nous consacrerons un temps d'examen du budget au sein du CA. Pour permettre aux administrateurs de mieux appréhender les questions budgétaires, nous ferons l'acquisition d'un logiciel adapté.

- **Prospection:** Notre budget prévisionnel repose sur le mécénat qu'il convient d'entretenir. Nos équipements pour une meilleure qualité d'accueil seront un atout pour développer ce partenariat.

INVESTISSEMENTS

En 2017 et 2018, nous avons investi beaucoup de temps dans le montage de dossiers de financement d'investissements. Nous en obtenons les fruits.

En 2019, nous prévoyons d'investir environ 113.000 € en études, travaux, achats de matériaux et de matériels.

Les études

Nous attendons la convention avec le Loto du patrimoine, afin de nous déterminer définitivement sur le niveau d'engagement des dépenses nécessaires pour le dépôt et l'obtention du permis de construire.

A ce jour, nous estimons les dépenses d'étude à 66.000 euros, sur la base des estimations initiales (hors Assistance à Maîtrise d'ouvrage). La moitié serait réalisée en 2019.

Les travaux

Nous avons déposé des demandes de permis de construire pour 2 réalisations :

- Les racks à bois (environ 8.000 euros)
- Les travaux envisagés sur le magasin à poudre et la tour (environ 7.900 euros).

Nous achèterons des matériaux (chaux, sable, bois)

Les achats de matériels

Grâce au fond LEADER, nous allons pouvoir investir dans de nombreux matériels qui vont nous permettre de consolider notre activité par une amélioration des conditions d'accueil. Le montant total des achats prévus à la convention s'élève à 62.500 € à réaliser sur 2019.

- 1 grande tente stretch modulaire S de 79 m2 + plancher
- 4 petites tentes cocktail de 20,25m2 + planchers
- 80 tables et chaises
- 2 chauffages à granulés
- 2 crêpières
- 2 Groupes électrogène : 3000 w à essence + solaire 500 w
- 2 tondeuses : autoportée, en marchant
- 1 débroussailleuse
- 1 Remorque double essieu 750 kg
- 6 Racks de rangements à matériels

BUDGET PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS	98 000
Recettes d'activités	14 150
Vente produits dérivés (T shirts, gobelets, cartes postales, etc)	600
Vente brochure	1 800
Recettes buvette et petite restauration	2 000
Adhésions	1 900
Entrées visites	4 000
Entrées spectacles et expos	1 300
Prestations partenariats culturels (structures locales)	2 550
Subventions de fonctionnement	38 350
Subvention Asso : Fonctionnement + formation Bénévoles	2 800
Subventions Actions: Animations culturelles et/ou artistiques LEADER	6 000
Emploi associatif	23 600
Service civique	4 750
	1 200
Dons et mécénat	39 500
DIVERS	6 000
Participation des bénévoles aux frais de séjour et d'alimentation	6 000
CHARGES	98 000
60 Achats Construction, matériels et fournitures pour activités	6 400
<i>Achats marchandises Edition et produits dérivés</i>	<i>1 900</i>
<i>Achats pour mise en œuvre des activités</i>	<i>4 500</i>
61 Services extérieurs	5 000
<i>Locations</i>	<i>2 400</i>
<i>Entretien et réparations</i>	<i>1 000</i>
<i>Assurances</i>	<i>750</i>
<i>Documentation</i>	<i>100</i>
<i>Formation</i>	<i>750</i>
62 Autres services extérieurs	48 000
<i>Intervenants extérieurs (Animation artistique, jardin, jeux...)</i>	<i>23 750</i>
<i>Intervenants non salariés</i>	<i>3 400</i>
<i>Honoraires</i>	<i>2 000</i>
<i>Communication, publicité, publications</i>	<i>1 250</i>
<i>Transport et Frais de Déplacement</i>	<i>7 000</i>
<i>Achat de denrées alimentaires</i>	<i>6 250</i>
<i>Missions-Réceptions</i>	<i>2 000</i>
<i>Frais postaux et télécommunication (dont abonnements internet)</i>	<i>1 400</i>
<i>Services Bancaires et assimilés</i>	<i>250</i>
<i>Adhésions - Concours divers</i>	<i>700</i>
63 Impôts Taxes et versements assimilés	600
64 Charges de personnels	26 500
66 Charges financières + amortissements	11 500

BUDGET PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

MONTANT DES INVESTISSEMENTS	Réalisé entre 2016 et 2018	Prévisionnel 2019
(1) AMENAGEMENTS ET CONSTRUCTIONS	116 310	51 032
Etudes préalables, techniques et de maîtrise d'œuvre des travaux (non amortissable)	7 650	33 000
Achats de matières et fournitures faisant corps avec le site (non amortissable)	4 389	2 000
Achat de prestations de travaux (non amortissables)	89 221	7 932
Achat de prestations de travaux amortissables	15 050	8 100
(2) INSTALLATIONS ET MATERIELS	3 600	62 500
Matériels amortissables : tentes, planchers, engins divers, etc	3 600	62 500
(3) AMORTISSEMENTS	2 871	12 979
sur constructions	1 091	479
sur matériels	1 780	12 500
TOTAL NET (1)+(2)-(3)	117 038	100 553

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	Réalisé entre 2016 et 2018	Prévisionnel 2019
SUBVENTIONS	100 368	58 362
DRAC - Etudes	3 600	13 200
DRAC - Travaux	21 595	4 793
Département du Finistère - Patrimoine	11 808	1 603
LEADER	0	38 766
MECENAT	1 888	15 000
Fondation du patrimoine (Loto - Mission Bern)	0	13 000
Tanguy Matériaux	1 888	2 000
AUTRES	14 783	27 191
Trésorerie, emprunt à court terme ou mécénat	14 783	27 191
TOTAL FINANCEMENTS	117 038	100 553